



GOLF CLUB CASTELFORTAIN

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU 17 SEPTEMBRE 2022

L'assemblée générale du Golf Club Castelfortain s'est tenue le 17 septembre 2022 à 18 heures dans la salle du Par du Novotel.

Le quorum étant atteint (30 personnes étaient présentes et 5 étaient représentées).En préalable, le président Pierre Faisca a fait un discours puis déclare la séance ouverte.

Bilan moral et vie du Club

I. Évolution des adhésions

Le club compte pour cette saison, 45 adhérents.

L'effectif est presque égal à celui de la saison dernière, quatre adhérents ne se sont pas ré-inscrits mais nous avons enregistré deux nouvelles adhésions.

II. Évolution des présences aux sorties du club

Cette année, nous avons effectué cinq sorties à la journée et deux weekend.

Une moyenne de vingt personnes participent aux sorties à la journée tandis que le weekend en Bretagne a réuni quarante deux participants et celui de Troyes vingt et un.

III. Taux de satisfaction des sorties.

En général, les participants ont apprécié les sorties même si des personnes ont jugé certaines prestations lors du weekend comme « médiocre » sans donner d'explication.

En moyenne, la moitié des participants aux sorties nous donnent un avis, hors, nous rappelons que les réponses nous permettent de choisir les golfs les plus accueillants.

IV. Sortie des écoliers Castelfortains

Cette année, la sortie s'est déroulée alors que l'Oiselet était fermé. Un grand nombre d'adhérents du G.C.C. étaient présents pour encadrer les élèves et leurs accompagnateurs. Le traditionnel goûter a été remplacé par un pique-nique sur la terrasse du Pitch.

Nous avons eu des retours positifs de la part des enfants et les bénévoles qui les accompagnaient. L'enseignant aimerait que ces journées soient organisées plusieurs fois dans l'année.

Le président a remercié tous les adhérents qui ont permis le bon déroulement de cette journée.

V. Le grand défi

Ces matches internes et sans conséquence n'ont pas mobilisé les adhérents cette année.

VI. Challenge de l'amitié

Michel Lengrand et Patrice Pannetier ont assuré la coordination avec les clubs concernés et géré les inscriptions aux compétitions organisées. Pour le moment le GCC se classe neuvième. Cette place est due au manque de compétiteurs (Il faut huit compétiteurs dont une femme par rencontre), le manque de compétiteur nous fait perdre des points !

Les compétitions sont reconduites cette saison alors le président invite les membres de l'association à ne pas hésiter à participer et se faire plaisir!

VII. Bilan

Le bilan de la saison est plutôt positif si l'on considère la stabilité des inscriptions et la satisfaction à propos des sorties.

Le président a remercié les membres du bureau, tous ceux qui ont aidé Lucien lors de la sortie des écoliers et ceux qui ont joué le jeu pour participer aux compétitions du challenge inter associations

VIII. Approbation du bilan moral

- Le bilan moral a été approuvé par l'unanimité des présents.

Bilan Financier

La trésorière Christiane Pannetier a dressé le bilan financier :

I. Rappel du bilan exercice 2021 (voir annexe 1).

Le solde positif s'élève à 200,13 €, il sera reporté sur l'exercice suivant

Le fonds de roulement s'élève à 2950,00 € reporté sur l'exercice suivant

II. Evaluation du budget arrêté au 31 octobre 2022(voir annexe 1 bis).

Le fond de caisse est positif et s'élève à 248,48 €

Le fond de roulement s'élève à 3000,00 € il sera reporté sur l'exercice suivant.

III. Le budget prévisionnel de 2023 (voir annexe 1 ter)

Il est équilibré en recettes et en dépenses, le fonds de roulement est évalué à 3000,00€

IV. Approbation du bilan financier

- Le bilan financier de l'exercice 2021 est approuvé à l'unanimité des présents.
- Le budget de 2022 et le budget prévisionnel de 2023 ont été approuvés à l'unanimité des présents

Renouvellement du conseil d'administration

Conformément aux statuts de l'association, le conseil d'administration est démissionnaire.

I. Se sont présentés ou représentés au vote pour 2023:

- Cotillard Claude,
- Faisca Pierre,
- Foucaut Jean-Pierre
- Giffard Patrick,
- Le Bars Martine,
- Lengrand Michel
- Elichiry Lucien
- Pannetier Christiane.

II. Ont été élus :

Cotillard Claude, Faisca Pierre, Foucaut Jean-Pierre, Giffard Patrick, Le Bars Martine, Lengrand Michel, Elichiry Lucien et Pannetier Christiane.

Le conseil élu se réunira ultérieurement pour l'élection du bureau.

Projets à venir

- En janvier, la Galette!
- La sortie au golf de la Chouette qui a été annulée cette saison sera reportée la saison prochaine
- Les autres sorties vont être choisies et négociées après la constitution du bureau.
- Challenge inter-associations de l'amitié, nous attendons une bonne participation.
- Le défi, nous espérons encore le dynamiser!

Questions diverses.

Aucune question, l'ordre du jour étant terminé, l'assemblée générale est close à 19 heures 15 minutes.

Le bureau a invité les participants de la compétition Jacques Marinovic à la remise des prix.

Élection du bureau

Le conseil d'administration s'est réuni après la remise des prix pour l'élection du bureau :

Le président sortant Pierre Faica a animé les votes pour la constitution du bureau.

- Pierre Faisca s'est représenté au poste de président, il a été élu à l'unanimité.
- Patrick Giffard s'est représenté au poste de vice-président, il a été élu à l'unanimité.
- Christiane Pannetier s'est représentée au poste de trésorière, elle a été élue à l'unanimité.
- Martine Le Bars s'est représentée au poste de secrétaire, elle a été élue à l'unanimité.

Le bureau et le conseil d'administration pour la saison 2022/2023 sont les suivants :

Bureau :

- Président d'honneur : Claude Lepauvre
- Président : Pierre Faisca
- Vice-président : Patrick Giffard
- Trésorière : Christiane Pannetier
- Secrétaire : Martine Le Bars

Administrateurs :

- Cotillard Claude
- Foucaut Jean-Pierre
- Lengrand Michel
- Elichiry Lucien

Le bureau et le conseil d'administration ont décidé que la prochaine réunion aura lieu le 28 septembre 2022.

Le président Pierre Faisca



ANNEXE 1

Exercice 2021 arrêté au 31/12/2021

Au titre des recettes nous avons enregistré :

- 2.806,00 € de cotisations
- 1.000,00 € de subvention de la commune de Châteaufort
- 600,00 € du Conseil Régional « sous forme de bons d'achat
- 11.961,75 € d'appel de fonds pour les sorties du club
- 2.048,00 € de vente de tickets Blue green & St Marc
- 18,27 € correspondant aux intérêts du livret A
- 81,07 € de remboursement d'assurance « *Macif*,
- 1.722,00 € d'appel de fonds pour les rencontres interclubs
- 825,60 € vêtements logotés GCC

Le montant des recettes s'élevait donc à **21.062,69 €**

Au chapitre des dépenses nous avons enregistré :

- 13.552,02 € de dépenses pour les sorties
- 666,35 € d'acquisition de lots «*Le Conseil Régional nous a donné des bons d'achat, ce qui nous a permis d'acheter les lots pour les années 2021 et 2022*».
- 744,61 € Frais de gestion qui se ventilent ainsi :
- *479,21€ frais de fonctionnement* « cartouches d'encre, timbres, papier, site internet, hébergement »
- *128,42 € de cotisation d'assurance*
- *37,00 € de frais divers «chocolat pour le Personnel du golf national,»*
- *99,98€ de frais bancaires* »
- 2.479 € d'achat de tickets Blue green & St Marc
- 503,98 € d'aide pour les jeunes « adhésions, sorties » et cours à l'Ecole de golf
- 2.091,00 € pour les rencontres interclubs
- 825,60 € vêtements logotés GCC

Pour rappel : En raison de la pandémie de la Covid en 2020, 1.679,25 € d'acompte avait été versé afin de réserver l'hôtel pour le week-end de golf en Champagne que nous avons fait en juin 2021.

Le montant total des dépenses est de **20862,56 €** soit un solde positif pour l'année 2021 de **200,13 €**

Le fonds de caisse de l'année n-1 était de - 220,35 € auquel je rajoute le solde positif de l'année 2021 soit 200,13 € *ce qui nous fait un fonds de caisse négatif de -20,22 €*

Pour mémoire, notre fonds de roulement s'élevait à **2.950 €** au 31 décembre 2021.

ANNEXE 1BIS

budget 2022 arrêté au 30 septembre 2022

Au chapitre prévisionnel des recettes :

- 2.616 € de cotisations des Adhérents
- 1.800 € de subvention de la Mairie de Châteaufort,
- 26.583 € d'appel de fonds pour les sorties.
- 958 € de vente de « tickets St Marc, “
- 1.601,25 € de rencontres interclubs
- 276 € vêtements logotés GCC

Les intérêts du livret A sont versés fin décembre

Ce qui nous fait un montant prévisionnel de recettes pour l'année 2022 de **33.834,25€**

Au chapitre de dépenses arrêtées au 31 septembre 2022 :

- 28.792,72 € de dépenses pour les sorties effectuées
- 360,80 € d'acquisition de lots « pour rappel le conseil général nous avait octroyé des bons d'achat en 2020 une partie des lots ont été achetée avec ces bons,
- 318,16 € de frais de gestion qui comprennent :
 - a) 95,83 € de frais de fonctionnement, achat de cartouches d'encre, site web, hébergement du site, etc....
 - b) 94,22 € de frais bancaires
 - c) 128,11 € de frais d'assurance
- 1519,00 € d'achat de billetterie « tickets St Marc,
- 265,62 € d'aide du club pour les jeunes « adhésions et sorties » et école de golf.
- 2.033,25 € pour les rencontres interclubs
- 276 € vêtements logotés GCC

Le total des dépenses estimé arrêté au 30/9/2022 à **33.565,55 €**

Le fonds de caisse de l'année n-1 était de – 20,68 € auquel je rajoute le solde positif de l'année 2022 soit 268,7 € *ce qui fait qu'à ce jour nous avons un fonds de caisse de* **248,48 €**

Le fonds de roulement pour l'année 2022 est de **3.000 €**

ANNEXE 1TER

Budget prévisionnel pour la saison 2022/2023

Au chapitre prévisionnel des recettes pour l'année 2023 :

2.702 € de cotisations des Adhérents

2.500 € de subvention communale,

26.320 € d'appel de fonds pour les sorties du club

2.000 € de vente de billetterie « tickets St Marc,

Nous pensons enregistrer 25 € correspondant aux intérêts du livret A

1.850 € pour les rencontres interclubs

Soit un montant prévisionnel de recettes pour l'année 2023 de **35.397,00 €**

Au chapitre prévisionnel des dépenses arrêté au 31 décembre 2023 :

- 28.500 € pour les sorties,
- 492 € d'acquisition de lots
- 805 € de Frais de gestion ventilés comme suit :
 - a) 250 € de frais de fonctionnement
 - b) 96 € site intérêt
 - c) 100 € de Frais bancaire
 - d) 130 € d'assurance
 - e) 229 € de frais divers

- 2.600 € d'achat de billetterie « tickets St Marc,
- 500 € d'aide du club pour les jeunes « adhésions et sorties » et l'école de golf
- 2.500 € rencontres interclubs

Le total des dépenses est donc estimé pour l'année 2023 à **35.397 €**

*Le Budget prévisionnel est donc équilibré en recettes et en dépenses à **35.397 €***

Le fonds de caisse de l'année n-1 est positif de **248,48 €**

*Le fonds de roulement est prévu à **3.000 €.***